

**Vœux de Noël 2016 et du Nouvel An 2017, du Président de la République SEM.  
Jocelerme PRIVERT au Corps Diplomatique accrédité en Haïti**

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,  
Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs les Consuls Généraux et Consuls Honoraires,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Mesdames, Messieurs les ministres et membres du Gouvernement  
Mesdames, Messieurs les Membres de mon Cabinet,  
Chers Invités.  
Mesdames et Messieurs,

L'année qui s'achève est peuplée d'événements les uns exaltants jusqu'à la jubilation, les autres dramatiques jusqu'au désespoir. Mais les uns ni les autres ne nous ont épargné les émotions et les transes, en exacte proportion de notre foi en l'avenir et de notre désir commun d'instaurer la stabilité et le bien-être en ce pays. La trêve traditionnelle de fin d'année nous offre l'opportunité d'une halte de ressourcement, le temps de requinquer nos déterminations et nos énergies pour les entreprises futures, de formuler nos espérances et d'exprimer nos gratitude envers les amis qui ont catalysé nos efforts et supporté les aspirations du pays et du peuple haïtiens.

Je prends avantage de ces moments de convivialité, d'échanges et de partage pour vous présenter au nom du peuple haïtien et en mon nom propre les vœux les meilleurs pour un Joyeux Noël 2016 et une Bonne et Heureuse Année 2017 ! Que le Tout-Puissant vous comble de sa bénédiction, de sa protection, de sa bonté et de sa générosité. Que les desseins et les espoirs les plus chers des uns et des autres ici présents se concrétisent à l'aube et tout au cours de cette Année de grâces 2017 !

Ces vœux de succès et de bonheur, la nation haïtienne et moi-même les formulons à l'endroit de vos pays, de vos gouvernements et de vos peuples respectifs. Et je vous saurais infiniment gré de bien vouloir les relayer et les transmettre à vos Chefs d'État, Chefs de Gouvernement et aux dirigeants des organisations que vous représentez si dignement ici.

L'année 2016 touche à sa fin, et il n'est pas superflu, comme l'a si bien compris le nonce apostolique, de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru ensemble, dans les mailles d'une coopération fructueuse et bénéfique et dans un dialogue permanent avec toutes les catégories de la nation haïtienne. Les défis étaient énormes, les incertitudes démotivantes et les périls toujours imminents. Aucun faux pas n'était permis, au risque de trébucher sur le chemin de notre mission, de compromettre l'avenir du pays à court et moyen termes et de saper la contribution attentive de nos amis de la Communauté internationale et tous les sacrifices consentis par le Peuple haïtien.

Avec une détermination sans faille, mais aussi un esprit ouvert à l'écoute des points de vue, parfois divergents, des uns et des autres, nous sommes parvenus ensemble à stabiliser la

situation politique dans le pays, à faire face à la précarité sociale et surtout rétablir en grande partie la confiance dans nos institutions.

## Situation Politique

La situation politique d'avant le 7 février 2016 ne manquait pas d'être critique. Il faut se rappeler que depuis le deuxième lundi de janvier 2015, le pays est entré dans une ère d'incertitudes et de turbulences. Les trois Pouvoir constitutifs de l'État étaient en situation de complet embarras.

Le Pouvoir législatif a pratiquement cessé de fonctionner au départ de la 49e législature et d'un deuxième tiers du Sénat de la République, ainsi réduit à un effectif de dix Sénateurs sur trente.

Le Pouvoir Judiciaire, perclus de doutes sur la nomination des membres de sa plus haute instance (la Cour de Cassation) et la composition de son organe de gestion (le CSPJ), traînent des inconvenances qui empoisonnent depuis plus de trois ans les relations entre ces deux pouvoirs.

Quant au Pouvoir Exécutif bicéphale, il souffrait depuis janvier 2015 d'un incommode déficit de légitimité dans la mesure où le Gouvernement formé par le Président Michel Joseph Martelly n'avait pas reçu le vote de confiance du Parlement, tel que requis par la Constitution.

Dans cette ambiance délétère, le principal objectif des élections attendues en 2012, 2014 et finalement tenues en 2015 dans les circonstances que l'on sait, était de combler les vides au niveau des trois pouvoirs de l'Etat, des collectivités territoriales, des institutions indépendantes et de paver la voie du retour à la normalité constitutionnelle.

Malheureusement toutes les échéances électorales ont été bradées. A part l'installation, au mois de janvier 2016, d'une nouvelle législature, encore privée d'une partie de ses membres, les vides occasionnés par la fin de mandat d'un grand nombre d'élus n'ont pas pu être comblés. Ces élections n'ont pas, non plus, permis l'élection du successeur du Président en place dont le quinquennat s'achevait inexorablement le 7 février 2016.

C'est donc dans ce contexte explosif ouvert à tous les dangers et toutes les aventures que l'accord du 5 février 2016 a été négocié et signé. Cet accord, que certains acteurs politiques qualifiaient d'imparfait, a eu le mérite de faciliter une sortie apaisée du Président, d'éviter le vide institutionnel à la tête de l'Exécutif, de mettre fin aux récurrentes et violentes manifestations de rues déclenchées depuis la publication des résultats du premier tour des présidentielles et enfin de rétablir une atmosphère de sérénité, de paix et de stabilité dans le pays.

Elu Président provisoire à la faveur de cet accord, ma mission se résumait, pour l'essentiel, à créer les conditions objectives et le climat nécessaire à la relance le processus électoral initié en 2015 et reporté sine die par le Conseil d'alors après trois initiatives infructueuses de réaliser le second tour des présidentielles. Pour atteindre cet objectif, plusieurs étapes préalables méritaient d'être franchies. Il s'agissait de :

- La formation d'un gouvernement de consensus, en consultations et concertation avec tous les acteurs de la société civile, tous les blocs politiques représentés au Parlement ou pas,
- La redynamisation du Conseil Electoral Provisoire, amputé déjà de deux tiers de ses membres poussés à la démission par des dénonciations de corruption et de partialité. D'où nécessité d'autres rondes de discussions avec les neuf secteurs habiles, selon le décret électoral, à déléguer des représentants au Conseil Electoral Provisoire.
- La restauration de la confiance des acteurs politiques, des candidats et de la société civile dans les autorités, les institutions et, plus spécifiquement, dans le processus électoral.

Cette remise en confiance exigeait le recouvrement de la sincérité du scrutin de 2015, entaché de graves irrégularités. C'est en réponse à la demande insistante et récurrente de la grande majorité des acteurs de la classe politique, de la communauté des affaires et de la société civile, que j'ai institué la Commission indépendante d'évaluation et de vérification électorale (CIEVE).

Pour la suite du processus, avec la même détermination inébranlable et la conviction de l'importance de ces élections pour la stabilité du pays, nous avons fait face à toutes les adversités. Quand nos habituels partenaires du financement électoral ont annoncé leur abstention à nous soutenir, nous avons, à l'unisson avec le Premier ministre Enx Jean Charles, pris la courageuse décision de puiser dans les maigres ressources du Trésor Public pour payer nos élections.

Encore un sacrifice supplémentaire – et énorme – imposé au peuple haïtien qui, par des offres spontanées de contribution patriotique fusant de toutes parts et de toutes les catégories sociales, a manifesté une inébranlable volonté d'appropriation de cet attribut de la souveraineté nationale.

Certes, bien des projets d'apaisement social ont dû être écartés, de même qu'ont été suspendus maints projets de développement et d'infrastructures. Mais la décision était forte au sommet de l'État de faire de ce chantier notre seule et unique priorité. Le Trésor public a déjà déboursé pour ce processus plus de 40 millions de dollars américains, en répondant à toutes les requêtes du CEP.

Ces élections en dépit des difficultés provoquées par le passage du cyclone Mathieu ayant entraîné le report de la date initialement retenue, ont eu lieu le 20 novembre 2016 à la

nouvelle date fixée par le CEP. L'unanimité a été faite autour de la bonne tenue de cette première journée tant au niveau de l'organisation, de la sécurité et du comportement des acteurs.

Justement, l'accord du 5 février prévoyait cent vingt jours calendaires se terminant le 14 juin 2016 pour la réalisation de ces joutes. Le cas échéant, il revenait à l'Assemblée Nationale de prendre les dispositions qui s'imposaient. A défaut d'une décision claire de cette assemblée à la fin de ces 120 jours, j'avais, en lieu et place du chaos et de l'anarchie dont l'incertitude et le vide institutionnel étaient porteurs, fait le choix d'œuvrer pour la paix et la stabilité que des élections honnêtes, crédibles, transparentes, neutres, sans interférence de l'Exécutif sont seules capables de nous apporter.

## VIOLENCE ET INSÉCURITÉ.

La proclamation des résultats du premier tour des présidentielles d'octobre 2015 a été accueillie sur l'ensemble du territoire avec des manifestations de rues accompagnées d'actes de violence. Elles se sont poursuivies jusqu'au mois de février 2016. Mon élection à la Présidence provisoire du pays, l'ouverture des consultations avec les acteurs politiques et la formation de ce gouvernement de consensus, ont permis un net ralentissement de ces manifestations et ouvert la voie à cette atmosphère de paix et de stabilité que connaît le pays depuis le mois de février 2016.

Somme toute, je joins ma voix à celle de tous ceux qui dans leur sphère d'actions respectives se relayent pour déplorer l'existence de trop nombreuses victimes dues à des forfaits d'individus armés et de groupes de malfaiteurs. Grâce au travail de la Police nationale et de leurs partenaires, de multiples opérations de maintien de l'ordre ont permis de limiter les dégâts, de traquer et de mettre hors d'état de nuire certains bandits. Et le travail continue... Ceci dit, au nom de la vérité et des statistiques comparées, je voudrais dire qu'Haïti est de loin l'un des pays les plus sûrs de la région. Le taux d'homicides par centaines d'habitants est en deçà des chiffres constatés dans presque tous les pays de la région Caraïbes – Amérique Centrale. Sans vouloir nous décerner un satisfecit et tout en restant vigilant, il convient de rétablir cette vérité. Notre Police Nationale, encore sous équipée et au personnel réduit, accomplit un travail remarquable. Notre population, somme toute, face aux multiples tensions subies, fait preuve de grandes qualités morales et de retenue.

Je tiens cependant à souligner ma très haute préoccupation devant les assassinats répétés d'agents des forces de Police. Le vol de leurs armes est certes une motivation mais est-elle la seule. Le CSPN que dirige par le Premier particulièrement attentif à cette question.

## L'INFLATION ET LA CHUTE DE LA GOURDE.

A l'arrivée de cette nouvelle équipe gouvernementale, la situation financière du pays n'était pas des plus rassurantes. Elle était caractérisée par des faibles performances

macroéconomiques et une gestion des finances publiques plutôt désastreuse. Elle peut se résumer sous le prisme des principaux éléments suivants :

- La monnaie nationale (la gourde) en mars 2016 avait déjà franchi la barre de 64,5 gourdes pour un dollar américain. Cette décote s'explique par la faible capacité de production d'une économie basée exclusivement sur l'importation.
- De plus, le pays croulait sous le poids d'énormes dettes envers le PDVSA pour non paiement de la facture pétrolière de juillet 2015 à janvier 2016.
- Les dettes envers divers autres fournisseurs de l'Etat pour des projets, des services fournis, des biens achetés, des salaires impayés s'amoncelaient dans tous les Ministères et institutions publiques.

Le pays affrontait l'imminence d'une grave crise alimentaire consécutive à l'échec de la campagne d'hiver qui n'avait pas bénéficié de toute l'attention du Gouvernement précédent, englué, qu'il était, dans la crise postélectorale.

Le Gouvernement a été, de février à septembre 2016, privé de toute forme d'assistance financière directe de la part de nos partenaires internationaux, ce en dépit de l'évidence de cette catastrophe humanitaire menaçant plus de trois millions de nos compatriotes.

Le Gouvernement pour faire face à cette pénurie de ressources financières, maintenir la paix des rues et assurer la stabilité politique a du emprunter le chemin du sacrifice et de l'austérité.

Parmi ces mesures arrêtées, il convient de retenir:

- L'instauration d'un système de cash management entre le ministère des Finances et la Banque Centrale
- La gestion rationnelle et parcimonieuse par les responsables publics des maigres ressources de l'État à leur disposition.
- Le gel ou la suppression des dépenses non essentielles au bon fonctionnement de l'Etat.

Après environ dix mois de gestion financière, les résultats sont encourageants et le Gouvernement est crédité, par la plupart de ses principaux partenaires financiers, d'une bonne conduite en matière financière et monétaire. Ces derniers ont, depuis les trois derniers mois, repris leur collaboration avec le Gouvernement, notamment, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement, le Gouvernement américain et l'Union européenne qui à la fin du mois de septembre dernier, a libéré une enveloppe d'environ 25 millions de dollars américains au titre de support budgétaire, bloqué depuis janvier 2016.

La population, qui vit dans sa chair et au quotidien les affres de cet état de choses, se refuse à entériner ou à sacraliser les analyses alarmistes émanant de certains profanes ou non initiés des questions financières et monétaires. L'affirmation péremptoire, faisant accroire que l'instabilité actuelle des prix ne connaît pas de précédent dans l'histoire, est incorrecte. L'inflation de la période, qui culmine à 12.5%, est modeste et proche de la moyenne des 12 dernières années, qui est de 9.3%.

Il est reconnu, d'ailleurs, qu'il n'y a pas une transmission quasi-parfaite et rapide des variations du taux de change à celle des prix à la consommation (l'inflation). Cette équation ne se vérifie dans aucun pays, et encore moins en Haïti. Pour plus de détails, disons que de septembre 2003 à septembre 2015, par exemple, l'inflation cumulée a été de 192% (triplément de prix), alors que le taux de change gourde-US dollar a crû de seulement 24% pendant ces 12 ans. À l'inverse, de septembre 2015 à septembre 2016, le taux de change s'est accru de 25.7% alors que l'inflation n'était que de 12.5% pour la période.

La rencontre que nous avons eu vendredi dernier avec le board du Forum économique du secteur privé nous a, une nouvelle fois, convaincu de la justesse et du bien fondé de nos actions dans le domaine économique et financier. L'investissement privé a bénéficié d'un environnement plus stable. La compétitivité d'Haïti a augmenté et plus de dix mille nouveaux emplois sont en voie d'être créés, notamment à Caracol, à CODEVI et au SONAPI.

## L'OURAGAN MATTHEW ET LA SITUATION SANITAIRE.

Les dommages et pertes provoqués par le cyclone Mathieu dans les départements affectés sont évalués, selon un rapport de la Banque Mondiale avec la participation des instances gouvernementales concernées, à 1.9 milliards de dollars ! Toutefois, l'ensemble des conséquences néfastes de la catastrophe ne sont guère prises en compte, notamment la menace d'insécurité alimentaire qui guette les populations du grand Sud... Le passage de cet ouragan dévastateur a généré un exemplaire élan de solidarité humaine. Je saisis cette occasion pour remercier l'ensemble des gouvernements, institutions et pays amis qui ont accompagné le peuple haïtien dans ces tristes moments d'épreuve et de désolation. Cependant, Matthew est toujours présent. Les populations de la Grand' Anse et du Sud sont toujours en situation de détresse économique, de désarroi écologique et de grande précarité sociale.

Du côté du gouvernement, nous avons conçu une réponse en deux volets. Le 1er adresse l'urgence humanitaire. Le 2nd couvre le redressement et la relève économique. Si au niveau de la réponse humanitaire nous avons reçu une part importante de l'aide d'urgence, nous n'avons pas pour l'instant bénéficié du soutien nécessaire pour les activités structurantes et durables de la relève économique. Or il est impératif d'agir sur ce volet pour réduire la vulnérabilité ambiante et augmenter la résilience des populations.

Comme je l'ai dit dans d'autres occasions, Haïti est extrêmement fragile au double point de

vue sismique et géographique! Le pays est régulièrement et périodiquement exposé à des catastrophes naturelles, car assis sur deux failles sismiques et situé dans le couloir des tempêtes et des ouragans. Il n'y a pas de doutes à avoir, ni d'interrogations à savoir si Haïti sera une nouvelle fois frappée par un tremblement de terre ou un ouragan. La préoccupation se réfère au moment et à l'intensité sera la prochaine catastrophe qui viendra s'abattre sur notre pays. Ceci étant dit, en connaissance de cause et en gestionnaires avisés et responsables, le gouvernement doit avoir une politique – connue et maîtrisée par l'ensemble des acteurs – sur la problématique de la gestion des risques et désastres.

## LES DROITS HUMAINS.

Le premier des droits de l'homme est celui de pouvoir vivre décemment, dans le respect de la personne et la dignité humaine. Nos dirigeants se doivent de tout mettre en œuvre pour réduire les inégalités et surtout offrir de meilleures opportunités qui élargissent les perspectives d'avenir pour les filles et les fils de la Patrie. Concernant d'autres problématiques plus spécifiques comme celles de la situation de détention préventive prolongée, je salue les efforts du Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, Me. Camille Edouard Jr., qui a décidé de s'attaquer frontalement à ce mal depuis sa prise de fonction. Des améliorations sensibles ont été constatées sur ce plan. Je l'encourage à continuer sans relâche.

Concernant le choléra, je vous rejoins, Monseigneur, pour admettre que la reconnaissance de la « responsabilité morale » de l'ONU dans l'introduction de l'épidémie est une preuve et une manifestation de respect envers le peuple haïtien. Mais, le plus dur reste à faire. Malgré l'arrivée du choléra aux États-Unis, en provenance d'Europe, pendant la première moitié du XIXe siècle, et malgré sa propagation dans les îles voisines de la Caraïbe, Haïti n'avait jamais dans son histoire connu le choléra ! Toute nouvelle stratégie doit, certes, garantir la prise en charge des malades, éviter de nouveaux cas de décès à cause de l'épidémie, mais la grande bataille est celle de l'éradication de la maladie. Cette ambition, salutaire à plus d'un titre, implique une politique proactive de prévention, l'immunisation universelle par la vaccination, l'amélioration des conditions de vie de la population grâce à des systèmes d'assainissement, d'adduction d'eau potable et des mesures de salubrité publique.

## L'ANNÉE A VENIR.

Je suis arrivé à la tête du pays en février 2016 dans un contexte d'explosion proche du chaos et de l'anarchie. Les manifestations de rues se multipliaient et versaient dans une violence qui mettait en péril les vies et les biens des citoyens et citoyennes ainsi que la tranquillité sociale. L'avenir était sombre et sinistre: et personne ne savait vraiment de quoi serait fait le lendemain. Aujourd'hui, je me prépare à remettre, le 7 février 2017, aux nouvelles autorités, un pays politiquement apaisé et socialement plus serein, fort de la confiance retrouvée dans les institutions et dans les autorités.

Je suis en droit de m'enorgueillir d'avoir débarrassé l'horizon de demain du brouillard des incertitudes et du désarroi. L'un de mes vœux les plus chers et les plus ardents pour Haïti et pour le Peuple haïtien est que les nouvelles autorités puissent faire bonifier cet héritage fragile pour désormais entrer dans un cercle vertueux de croissance et de confiance, de stabilité politique et de progrès économique, de paix sociale et de démocratie.

Pour y parvenir et s'y maintenir, il faut bêcher très dur, travailler sans relâche et sans défaillir, et ne jamais perdre de vue le cap des missions qui nous sont assignées. L'histoire est rectiligne et implacable: elle ne fait pas le compte des embûches; elle n'accepte pas les excuses; elle n'absout pas les échecs. Seuls les faits grandioses et les missions bien exécutées méritent d'être inscrits dans ses annales et sont dignes d'être transmis et enseignés à la postérité. Et, les missions accomplies, les succès remportés dans la quête du bien commun, on peut se permettre de temps en temps, et encore davantage à l'occasion de cette trêve de Noël et du Nouvel An, de se retrouver pour les remémorer, les célébrer, se congratuler de l'ineffable satisfaction d'avoir bien rempli nos journées! Diem non peridi.

Encore une fois, bonne fête de fin d'année à vous toutes et à vous tous ! Joyeux Noel 2016, Bonne et Heureuse Année 2017, dans la fraternité, la compréhension réciproque et le respect mutuel !

Merci.

Jocelerme Privert  
Président provisoire de la République.-